

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
des délibérations du Conseil Municipal  
**de la COMMUNE DE RONCHAMP**

Séance ordinaire du 11 octobre 2022

**L'An deux mil vingt-deux, le onze Octobre à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CORNU, Maire, conformément aux dispositions du C.G.C.T. (art. L 2121.7 à L 2121.34).**

Nombre de Membres		
<i>Afférents au C.M. 23</i>	<i>En exercice 23</i>	<i>Présents : 18 Votants : 22 Absents : 5</i>

**Présents** : M. DURUPT - Mme QUINTERNET - M. JAMMI - Mme AUBRY - M. TARIN - Mme LAROCHE - Mme BINDER - Mme GRES - Mme DUMONTEIL - M. GOISET - M. MECHINAUD - M. HERNANDEZ - M. FILLATRE - M. DEVILLERS - Mme BRUCHON - Mme LEUVREY - M. MOUGIN

Date de la Convocation
<i>07 octobre 2022</i>

**Absents** : ---

**Excusés** : Mme NIGGLI (pouvoir à Mme DUMONTEIL) - M. SKRZYPCZAK (pouvoir à Mme AUBRY) - Mme TOURDOT - M. DURPOIX (pouvoir à Mme LAROCHE) - - M. ORTSCHIEDT (pouvoir à M. GOISET)

Date d'Affichage
<i>18 octobre 2022</i>

**M. TARIN a été nommé secrétaire (art. L 2121.15).**

**N° 67 : Suppression d'emplois permanents**

- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu les délibérations portant création des emplois permanents des agents de la collectivité, toutes filières et catégories hiérarchiques confondues ;
- Vu le budget de la collectivité ;
- Vu le rapport de restitution de l'audit organisationnel et de fonctionnement des services, établi par le centre Audit & RH du CDG 70 ;
- Vu l'avis favorable du Comité technique en date du 27 septembre 2022 ;

**CONSIDERANT** la nécessité de supprimer des postes vacants en vue de la mise à jour du tableau des effectifs,

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** la suppression, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022 des emplois vacants suivants :
  - 1 poste d'agent d'entretien à 34h, crée par délibération du 27 mars 1998 ;
  - 1 poste d'ATSEM 1<sup>è</sup> classe à 34h, crée par délibération du 19 décembre 2008 ;
  - 1 poste d'ATSEM principal 2<sup>è</sup> classe à 34h, crée par délibération du 20 juin 2014 ;
  - 1 poste d'agent d'entretien à temps complet, crée par délibération du 20 mars 1992 ;
  - 1 poste d'agent administratif à temps complet, crée par délibération du 30 mai 1996 ;
  - 1 poste d'adjoint administratif à temps complet, crée par délibération du 28 avril 2006 ;
  - 1 poste d'ATSEM 1<sup>è</sup> classe à 33 h, crée par délibération du 27 novembre 2015 ;
  - 1 poste d'agent administratif à temps complet, crée par délibération du 27 mai 2005 ;
  - 1 poste d'adjoint administratif 1<sup>è</sup> classe à 35h, crée par délibération du 25 septembre 2015 ;
  - 1 poste d'adjoint administratif 2<sup>è</sup> classe à 35h, crée par délibération du 05 juillet 2013 ;
  - 1 poste d'agent d'entretien à 35h, crée par délibération du 22 décembre 2005 ;
  - 1 poste d'adjoint technique 2<sup>è</sup> classe à 35h, crée par délibération du 30 janvier 2009 ;
  - 1 poste d'ATSEM 1<sup>ère</sup> classe à 34h, crée par délibération du 19 décembre 2008 ;
  - 1 poste d'agent d'entretien à 34 h, crée par délibération du 27 mars 1998 ;
- **MODIFIE** en conséquence le budget la commune,
- **DIT** que le tableau des effectifs sera mis à jour conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

*Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.*

**POUR COPIE CONFORME**

*Le Maire,*



Envoyé en préfecture le 14/10/2022

Reçu en préfecture le 14/10/2022

Affiché le 18.10.2022

ID : 070-217004514-20221011-5-DE

